|  |  |
| --- | --- |
|  | Appel À candidatureS pour Soutenir les initiatives des jeunes porteurs de projets innovants dans le domaine de la gestion des intrants agricoles DANS LES WILAYAS DE Biskra et el oued |
|  | |
|  | **Intitule du programme :**  Programme d'Appui au Secteur de l'Agriculture en Algérie (PASA). |
|  | |
|  | **OBJET de l’appel à CANDIDATUREs :** Soutenir les initiatives des jeunes porteurs de projets innovants dans le domaine de la gestion de des intrants agricoles (l’eau, le contrôle des maladies). |
|  | |
|  |  |
|  | |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | Date limite de dépot des dossoeirs :  le 23/02/2023  A 17h00 |
|  |  |
|  |  |

Avertissement

Il s'agit d'un appel à candidatures ouvert. Tous les documents doivent être soumis en même temps. Dans un premier temps, il sera procédé à une présélection des candidats par l’examen de l'éligibilité du demandeur sur la base des pièces justificatives demandées par le PASA et de la déclaration signée du demandeur annexées au formulaire de la demande de subvention. Dans un deuxième temps, il sera procédé à l'analyse, la notation et la sélection des dossiers de candidature qui auront été au préalable présélectionnés.

1. Présentation de l’appel à candidatures
   1. Contexte du programme PASA

Dans le cadre de la coopération avec le Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural (MADR) en Algérie et avec un cofinancement de l’Union européenne (UE) et du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), la Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) est chargée de la mise en œuvre du Programme d’Appui au Secteur de l’Agriculture, y compris dans la gestion de l’eau, l’agro-industrie et la pollution agricole (PASA) en collaboration avec l’Institut National de la Recherche Agronomique d’Algérie (INRAA) pour le pôle Sud. Le programme appuie les filières « dattes » et « piment » dans la Wilaya de Biskra et la filière « pomme de terre » dans la Wilaya d’El Oued.

L’objectif du PASA-pôle Sud est de poser les bases durables pour les trois chaînes de valeurs concernées à travers la prise en compte des aspects aussi bien économiques, sociaux et environnementaux.

Parmi les groupes cibles pour le PASA on trouve les jeunes issus des pépinières et des maisons d’entreprises.

Le présent appel à candidatures vise à soutenir des idées et/ou projets innovants qui proposent des produits ou services innovants dans la gestion des intrants agricoles (eau, contrôle des maladies) pour une agriculture durable prenant en compte la protection de l’environnement et l’économie de l’eau dans les filières datte, piment à Biskra et pomme de terre à El Oued.

**Les objectifs spécifiques du présent appel à candidature sont les suivants :**

* Renforcer et appuyer les jeunes porteurs de projets innovants pour développer leurs plans d’affaires dans les domaines de la gestion des intrants agricoles.
* Coacher les jeunes dans l’élaboration de l’étude du marché et l’étude technique.
* Vérifier avec eux la faisabilité de leur projet ainsi que l’étude financière pour analyser la rentabilité du projet.
* Aider les jeunes à accéder aux sources de recherches d’informations et à la connaissance de l’écosystème de la création d’entreprise.
* Accompagner les jeunes à explorer les différentes pistes de financements (dans les wilayas de Biskra et El Oued).

**Il s’agit d’appuyer 6 jeunes dans le conseil innovant avec les outils des Technologies de l'Information et de Communication.**

1. Règles applicables à l’appel à candidatures

Le présent règlement d’appel à candidatures définit les règles de postulat, d’évaluation et de sélection dans le cadre de l'appel à candidatures qui en fait l'objet.

## Critères d’éligibilité

## Cet appel à candidatures est ouvert uniquement aux :

## Jeunes porteurs de projets innovants dans le domaine des intrants agricole (eau, contrôle des maladies) pour les filières « dattes » et « piment » dans la Wilaya de Biskra et la filière « pomme de terre » dans la Wilaya d’El Oued.

## Jeunes issus des maisons de l’entreprenariat ou /et des incubateurs des wilayas de Biskra et El Oued.

## Ne sont pas considérés comme éligibles à cet appel à candidatures :

## Les jeunes porteurs de projets ne résidant pas dans les wilayas de Biskra et El Oued.

## Les projets ne portant pas sur les intrants agricoles (eau, contrôle des maladies).

* Les projets avec des idées qui ne portent pas sur les trois filières concernées par le PASA (datte, piment et pomme de terre).

## Présentation de la demande et procédure à suivre

### Formulaire de candidature

Les postulants doivent se soumettre conformément aux instructions contenues dans le formulaire de demande de candidature annexé au présent règlement (**Annexe A -** Formulaire de candidature).

Les candidats doivent soumettre leur demande en français ou en arabe.

Toute erreur ou incohérence majeure relative aux points mentionnés dans les instructions du formulaire peut conduire au rejet de la demande.

Des éclaircissements ne seront demandés que lorsque les informations fournies ne sont pas claires et empêchent le PASA de réaliser une évaluation objective.

Les formulaires manuscrits ne seront pas acceptés.

**Il est à noter que seuls seront évalués les formulaires de candidature. Il est par conséquent très important que ces documents contiennent TOUTES les informations pertinentes concernant le postulant. Aucune annexe supplémentaire ne pourra être acceptée.**

### Où et comment envoyer la demande de candidature

Les dossiers de candidature sont à déposer aux adresses suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| Biskra | El Oued |
| Bureau PASA – Biskra  Quartier 104/176 logements, zone urbaine Sud, Bat1, n°15, 4e étage. Biskra | Bureau PASA – El Oued  Rue 17 octobre – Cite Ennour. El Oued |

L’enveloppe doit porter l'intitulé de l’appel à candidature ainsi que le nom/prénom du candidat, et la mention «Ne pas ouvrir avant la séance d’ouverture».

Un accusé de réception (voir formulaire de candidature) est remis à la réception du dossier.

### Date limite de candidature

La date limite de transmission des dossiers est fixée au plus tard le 23 février 2023 à 17h00.

Tout dossier reçu après cette date sera rejeté.

### Autres renseignements sur la demande de candidature

Les demandeurs peuvent transmettre leurs questions par voie électronique, au plus tard 10 jours avant la date limite de soumission, à l'/aux adresse(s) figurant ci-après, en indiquant clairement la référence de l’appel à projets :

Adresse de transmission des questions :

[nadjah.atia@giz.de](mailto:nadjah.atia@giz.de) , [abdelkarim.kidar@giz.de](mailto:abdelkarim.kidar@giz.de)

Le PASA n'a pas l'obligation de fournir des éclaircissements sur des questions reçues après cette date. Il y sera répondu au plus tard 5 jours avant la date limite de soumission.

Afin de garantir l'égalité de traitement des demandes, le PASA ne peut pas donner d’avis préalable sur l’éligibilité des demandes.

Aucune réponse individuelle ne sera donnée aux questions posées. Toutes les questions et leurs réponses ainsi que d'autres informations importantes communiquées aux demandeurs au cours de la procédure d'évaluation seront publiées en temps utile et partagées avec l’ensemble des candidats. Il est par conséquent recommandé de consulter régulièrement le site internet du PASA (www.pasa-algerie.org) afin d'être informé des questions et réponses publiées.

## Évaluation et sélection des candidats

Un comité d’évaluation composé de :

* Un représentant de l’INRAA
* Un représentant de la DSA de Biskra
* Un représentant de la DSA d’El Oued
* Un représentant de la pépinière d’entreprise de Biskra
* Un représentant de la maison d’entreprise d’El Oued

Le secrétariat du comité d’évaluation sera assuré par la GIZ.

Ce comité procédera à la sélection des meilleurs candidats selon les critères susmentionnés et sur la base d’une grille d’évaluation.

Le comité procédera à la sélection de 6 candidats ayant un projet innovant et pertinent, dont au moins un (1) par filière.

Les dossiers de candidature reçus seront évalués en fonction des critères mentionnés dans la grille d’évaluation suivante.

*Des notes de 0 à 5 seront attribuées par critère en fonction du contenu technique des propositions.*

Grille d’évaluation : *une note de 0 à 5 pour chaque critère*

0 : inexistant………. 5 : en abondance

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Intitulé du projet | Offre existante  (concurrence) | Demande existante | Matière première | Main-d’œuvre qualifiée existante | Technologie à la portée | Réglementation le permet et favorable | Total |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |

## Notification de la décision du PASA

**Contenu de la décision**

Les postulants seront avisés par émail de la décision prise par le PASA au sujet de leurs demandes de candidature, en cas de rejet, des raisons de cette décision négative.

Si un postulant s’estime léser par une erreur ou irrégularité commise dans le cadre d’une procédure d’appel à candidatures, il en réfère directement au PASA. Le PASA doit répondre dans un délai de 15 jours à compter de la date de réception de la plainte.

## Calendrier indicatif de l’appel à candidatures

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Dates | Heures |
| * Publication de l’appel à candidatures | 02/02/2023 | 10h00 |
| * Date limite de dépôt des dossiers | 23/02/2023 | 17h00 |
| * Evaluation et sélection des candidats | 02/03/2023 | 10h00 |
| * Coaching des candidats sélectionnés | 09/03/2023 | - |
| * Appui aux candidats sélectionnés pour la préparation de leurs présentations | 02/05/2023 | - |
| * Organisation de l’atelier de présentation des plans d’affaires | 25/05/2023 | - |

Ce calendrier indicatif renvoie à des dates provisoires et peut être mis à jour par le PASA au cours de la procédure. En cas de modification des échéances calendaires, les candidats seront dument informés.

## Protection des données personnelles et confidentialité

Le PASA s’engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel.

\* \* \*